

# Charte de responsabilité environnementale pour le personnel du laboratoire

1. J'ai connaissance du fait que mon laboratoire agit pour réduire son empreinte environnementale
2. J'ai lu la charte par laquelle il s'est engagé en tant que laboratoire
3. J'ai connaissance de l'existence d'une commission environnement dont je peux me rapprocher pour toute question relative ou suggestion d'amélioration : [comecolo@irap.omp.eu](mailto:comecolo@irap.omp.eu)

## Je peux contribuer à réduire l'empreinte environnementale de mon laboratoire des manières suivantes :

1. Déplacements professionnels (selon leur niveau de nécessité) :
  - Limiter autant que possible les missions moyenne et longue distance
  - Voyager en train plutôt qu'en avion
  - Utiliser et proposer la visioconférence plutôt que le déplacement
2. Déplacements domicile-travail (selon la localisation du domicile)  
et circulation entre les différents lieux de travail (notamment université et laboratoire) :
  - Utiliser les modes de déplacement doux comme le vélo
  - Utiliser les transports en commun
  - Avoir recours ou organiser un covoiturage avec des collègues
3. Consommation de ressources et production de déchets :
  - Trier les déchets autant que les installations de collecte le permettent
  - Adopter du matériel réutilisable (tasse ou verre pour les pauses café,...)
  - Réduire la consommation électrique (éclairage et alimentation des ordinateurs,...)
  - Pratiquer une régulation thermique raisonnable des bureaux (chauffage et climatisation)
  - Avertir le service logistique en cas de panne/anomalie de fonctionnement
  - Limiter les impressions/photocopies, préférer l'impression noir et blanc et recto/verso
4. Utilisation des ressources informatiques et numériques :
  - Adopter des pratiques économes en énergie et ressources
  - Maîtriser mon utilisation de la messagerie, du calcul, et du stockage de données
  - Réduire le renouvellement de matériel en augmentant la durée d'utilisation des équipements
5. Achats de matériel (selon les possibilités offertes par les fournisseurs autorisés) :
  - Vérifier la disponibilité du matériel dans le laboratoire avant de procéder à des achats
  - Chercher à faire réparer plutôt que remplacer, en cas de panne
  - Choisir des produits éco-labellisés, privilégier les fournisseurs éco-responsables
  - Favoriser l'achat de produits recyclés et recyclables et l'utilisation de matériel d'occasion
6. Organisation d'événements scientifiques (conférences, ateliers,...) :
  - Choisir un lieu d'accueil qui minimise la distance parcourue par les participants
  - Adopter une fréquence raisonnable pour les événements récurrents
  - Offrir une véritable possibilité de participation à distance

- Choisir une offre de restauration éco-responsable pour les repas et pauses
- Limiter voire supprimer les goodies (sacs, clé USB,...)

Pour plus d'explications sur le contexte, les motivations, et les moyens pour réduire notre empreinte environnementale, nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation mise à disposition du personnel sur la page internet de la commission environnement du laboratoire, <https://labo.obs-mip.fr/comecolo/>, et à la consulter régulièrement afin d'être informé des dernières nouvelles et initiatives sur le sujet. Pour toute question ou suggestion, vous pouvez contacter la commission à l'adresse suivante : [comecolo@irap.omp.eu](mailto:comecolo@irap.omp.eu)